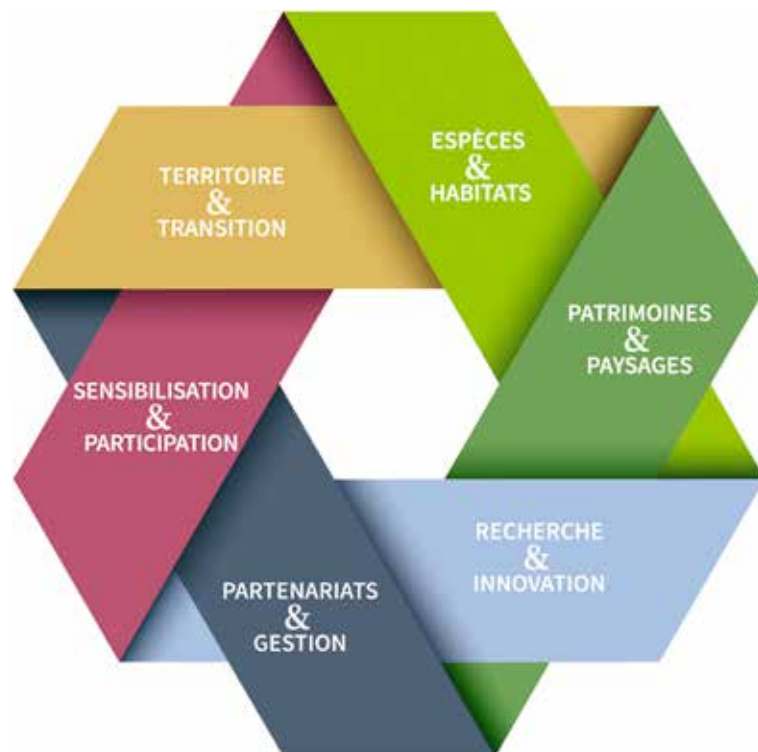


RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025





UN ANCRAGE RÉGIONAL SOLIDE APRÈS 25 ANS D'EXISTENCE

L'année 2025 marque une étape symbolique pour notre institution : voici 25 ans que l'Association Parc Chasseral a été créée. Quel chemin parcouru depuis nos premiers pas ! Initialement portée par 11 communes pionnières, notre association en fédère aujourd'hui 31.

Notre réussite ; Avoir su bâtir cette croissance par-delà les frontières linguistiques et cantonales, faisant de notre diversité un moteur plutôt qu'une barrière. Tout cela pour unir un territoire cohérent et dynamique.

Aujourd'hui reconnu, le Parc est un partenaire incontournable qui collabore étroitement avec les autres institutions régionales. Si notre ancrage est solide, notre spécificité demeure unique. Ce rapport d'activités illustre des projets concrets menés de manière intégrée, où chaque action est imprégnée d'une démarche soucieuse de la durabilité.

Cette approche transversale constitue une force complémentaire aux missions d'autres acteurs, à l'image de la Fondation Grand Chasseral. Là où d'autres se concentrent sur un secteur, nous tissons les liens. Nous ne superposons pas les initiatives ; nous les intégrons pour créer du sens et de la résilience sur notre territoire.

En cette année anniversaire, je tiens à remercier les communes, les collaborateurs, les bénévoles et tous les partenaires qui, jour après jour, font vivre cette vision.

Ensemble, continuons à faire rayonner ce territoire d'exception.

*Michel Walther, Président de l'association
« Parc régional Chasseral »*

IMPRESSUM

Document réalisé en mars 2026 par les collaborateurs-trices du Parc. COORDINATION Nicolas Sauthier
GRAPHISME Annick Béguin TRADUCTION Frössl Übersetzungen, sabinefroessler.ch CRÉDITS PHOTOS Monika Flückiger,
Pierre-William Henry, Pierre-André Langel, Parc Chasseral, Shutterstock IMPRESSION SWISS GRAFIK SA
PAPIER pages intérieures : Nautilus ProCycle 100 g/m², couverture : Nautilus ProCycle160 g/m² (papier 100% recyclé)



Ce papier a obtenu la certification Cradle to Cradle Certified®, niveau Bronze, une marque déposée de Cradle to Cradle Products Innovation Institute.

SOMMAIRE

3	LE MOT DU PRÉSIDENT	14	PARTENARIATS & GESTION
4	ESPÈCES & HABITATS	16	PERSPECTIVES 2026
6	PATRIMOINES & PAYSAGE	18	FINANCES
8	TERRITOIRE & TRANSITION	22	PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19 JUIN 2025
10	SENSIBILISATION & PARTICIPATION		
12	RECHERCHE & INNOVATION		

Les morceaux choisis décrits dans ce document illustrent à titre d'exemples une sélection d'activités menées par le Parc en 2025, sans exhaustivité. Celles-ci n'auraient pu être réalisées sans les nombreux partenaires qui nous accompagnent au quotidien et qui ne peuvent être tous cités. Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés.

ESPÈCES & HABITATS

UN ENVIRONNEMENT NATUREL DE QUALITÉ



Six bénévoles ont mis en terre une centaine d'arbustes de 15 essences différentes à la ferme Flory Wild, à Mont-Soleil, dans le cadre de la Journée des haies.

PETITES STRUCTURES

En 2025, le Parc Chasseral a conseillé six exploitations agricoles et trois viticoles pour implémenter des mesures concrètes dans le cadre de ce projet qui promeut un paysage agricole structuré et favorable à la biodiversité. Cette collaboration a permis la plantation de 150 mètres de haies à Lignièrès, le rajeunissement de 250 mètres existants, l'installation de 30 arbres agroforestiers, le curage d'un étang à Mont-Soleil et la création d'une dizaine de murgiers et tas de bois. Ces divers éléments offrent nourriture et abris aux espèces locales. En novembre, à l'occasion de la traditionnelle Journée nationale des haies organisée avec l'association Heckentag, six bénévoles ont par ailleurs soutenu ces efforts renforçant la cohésion autour de ces projets de préservation essentiels.

ET EN +

Le Parc a accompagné la Bourgeoisie de Sonvilier pour l'arrachage d'un foyer de renouée du Japon, situé en contrebas du Château d'Erguël. Comme chaque année depuis 2018, trois arrachages de cette plante néophyte envahissante ont été réalisés afin de supprimer les parties aériennes ainsi qu'un maximum de rhizomes. L'effet de ces actions de longue haleine se fait ressentir, une végétation indigène typique d'une clairière en forêt humide se mettant peu à peu en place, mais un suivi reste nécessaire pour contrôler cette espèce problématique.

RESERVES FORESTIÈRES

Les propriétaires et les pouvoirs publics privilégient désormais la biodiversité comme objectif central des interventions forestières sur les crêtes du Chasseral. Ce secteur abrite des oiseaux de montagne rares et menacés comme la gélinotte, la bécasse ou le merle à plastron. Le Parc s'implique avec le canton de Berne et les propriétaires depuis 2005 sur cette thématique durable. En 2025, les partenaires ont amélioré plus de 22 ha d'habitats et installé 50 parcelles de rajeunissement en pâturages boisés pour favoriser les jeunes arbres. Le Canton de Berne a dédommagé ces travaux, le Parc en a assuré le suivi technique. Une intervention a concerné la nouvelle réserve forestière Houbel, inaugurée au printemps. Celle-ci complète les réserves Chasseral Nord et Sud. Leur statut particulier garantit des financements publics pour préserver au mieux leurs richesses naturelles.

ET EN +

Gélinotte des bois, pic noir ou pipit spioncelle, une douzaine d'oiseaux présents dans le Parc ont été portraitisés dans la newsletter mensuelle. L'idée étant de présenter les volatiles en une fiche dense mais digeste, et de pouvoir montrer quels projets leur sont directement liés. Les plantes avaient été mises à l'honneur en 2024. En 2026, ce sont les mammifères. Des portraits à retrouver sur le site du Parc, rubrique actualités.



Le merle à plastron devrait bénéficier de la nouvelle politique de gestion forestière sur les crêtes du Chasseral

LE MOT-CLÉ SOURCES

Lancé en 2016, le recensement des sources s'est poursuivi en 2025. Près de 80 km² ont été prospectés et 53 nouvelles sources décrites selon le protocole de l'Office fédéral de l'environnement. Environ 75% du Parc ont été parcourus jusqu'ici. Les informations collectées alimentent une base de données nationale et permettent d'identifier des sources possédant un potentiel de restauration. L'ensemble du territoire devrait être couvert d'ici 2028.

LE CHIFFRE Les arbres-habitats, des spécimens **2000** souvent âgés dotés de cavités ou de branches mortes, constituent des refuges essentiels pour la biodiversité forestière. En collaboration avec le canton de Berne et les propriétaires, le Parc identifie et protège ces éléments clés au sein des zones de production sylvicole et des pâturages. L'année 2025 a marqué l'adhésion de la Bourgeoisie de Plagne à cette initiative environnementale. Plus de 2000 arbres ont été ainsi soustraits de l'exploitation depuis 2018, et 10'000 individus, sur 18 km² de territoire, ont été décrits.

PATRIMOINES & PAYSAGES

UN PATRIMOINE VALORISÉ, DES PAYSAGES VIVANTS



La citerne située au lieu-dit Sur les Roches, avant et après les travaux.

EAUX PLUVIALES

Le Parc est de plus en plus souvent sollicité sur la restauration du patrimoine bâti hydraulique. Cette année, il a soutenu la Bourgeoisie de Courtelary pour la rénovation d'une citerne aux Roches, avant un second chantier prévu en 2026. Au Val-de-Ruz, 2 projets sont en cours. Le Parc accompagne 17 agriculteurs et sociétés d'alpage pour la restauration de plusieurs citernes. Ce projet a été consolidé avec la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture, la commune et les services améliorations structurelles pour un début des travaux en 2026. Le second projet consiste en la restauration et la remise en eau des 4 fontaines du Pâquier. Une première a été restaurée en 2025. Planifiées sur plusieurs années, ces interventions pérennisent des ouvrages emblématiques tout en garantissant une gestion durable des eaux pluviales dans un contexte de changement climatique.

ET EN +

Les murs en pierres sèches et les petites prairies situées entre les terrasses du vignoble du lac de Bienne sont une des richesses de la région. En 2025, plus de 70 m² de murs de vignes ont été rénovés et plusieurs prairies débroussaillées par le Parc. Soutenus par la Confédération, le canton et le Fonds Suisse pour le Paysage, les chantiers de rénovation en technique de pierres sèches et l'entretien des prairies pour la biodiversité se poursuivent à Douanne, Gléresse et La Neuveville.

LE MOT-CLÉ APPRENTI·ES

Le Parc Chasseral et le Groupe Marti ont consolidé leur partenariat lors de quatre semaines de chantiers organisés à l'automne. Quatre équipes d'une dizaine d'apprentis, venus de toute la Suisse, ont restauré des murs en pierres sèches et entretenu des sentiers et pâturages pour favoriser la biodiversité locale. Encadrés par le Parc, les participants ont allié mesures concrètes, convivialité et cohésion. Lancé en 2024, ce partenariat a été reconduit pour 2026.

LE CHIFFRE 74

Plusieurs actions concrètes ont été menées en 2025 dans le cadre du projet « Traverses de Tramelan ». La Traverse du Droit a été inaugurée, après une rénovation utilisant notamment des pavés filtrants pour la gestion des eaux. À la Rue Chautenatte, les habitant·es ont bâti un murgier lors d'un atelier participatif, bouclant festivement un chantier de construction d'un mur en pierres sèches long de 74 mètres. Quatre traverses ont été baptisées, favorisant leur inscription à long terme au cadastre. Ces diverses actions ont articulé la démarche tramelote, qui allie protection du patrimoine, mobilité douce et préservation de la biodiversité.



Le projet « La Vue-des-Alpes en devenir » s'est achevé avec plusieurs installations de l'artiste Kesh sur le parking du site.

« LA VUE-DES-ALPES EN DEVENIR »

Depuis 2017, l'Observatoire photographique du paysage documente l'évolution de 300 sites. Cette expertise a servi de fondement au projet pilote « La Vue-des-Alpes en devenir », mené entre 2023 et 2025 sur le site du même nom. Cette démarche participative, dont le but était d'alimenter les réflexions de la Commune sur le positionnement de ce site emblématique, a confirmé ces enjeux majeurs : l'importance de l'activité agricole, un développement touristique durable et la nécessité d'une gouvernance dédiée. Le projet s'est terminé en 2025 par une installation éphémère de l'artiste neuchâtelois Kesh composée de six fresques illustrant ces thématiques et permettant de questionner l'avenir de ce parking.

ET EN +

Le Parc a organisé deux sessions de formation pratique à la construction de murs en pierres sèches, délivrées par le Sanu. Cette initiative a réuni quatorze participants dont des artisans locaux à La Neuveville et à La Vue-des-Alpes. Ancrées dans le territoire du Parc, ces cours in situ permettent à la fois de transmettre un savoir-faire traditionnel menacé de disparition (inscrit au patrimoine immatériel de l'UNESCO) et de former des artisans locaux capables d'intervenir sur le patrimoine bâti de la région.

TERRITOIRE & TRANSITION

UNE ÉCONOMIE DURABLE POUR TOUS



La mobilité pendulaire est au cœur des réflexions des communes et entreprises de la région.

MOBILITÉ PENDULAIRE

L'augmentation du trafic pendulaire a suscité en 2025 une mobilisation régionale coordonnée par le Parc Chasseral et Jura bernois. Bienne. Un atelier a réuni en avril les communes de Tramelan, Sonceboz, Villeret et Saint-Imier avec les grandes entreprises locales pour discuter de leurs besoins et envisager des solutions de mobilité durable communes. Cette concertation a permis d'identifier des leviers concrets pour améliorer et réduire l'impact des déplacements des collaborateurs-trices. Complétée par deux rencontres transfrontalières et un « petit-déjeuner de la CEP » sur le covoiturage, cette démarche a contribué à poser les jalons du nouveau projet RégionÉnergie 2026-2027, qui vise à accompagner communes et entreprises vers des solutions innovantes en matière de mobilité pendulaire.

ET EN +

Le développement autour des projets de développement régionaux (PDR) au Val-de-Ruz et dans le Grand Chasseral se sont poursuivis. Sur le territoire neuchâtelois, le Parc a participé à la consolidation de D/CLIC Terroirs et à la mise en route de la construction du futur local de préparation et de l'espace d'accueil sur le site d'Evolugia. Le PDR « Produire et manger local » a quant à lui entamé sa phase de mise en œuvre, notamment via le soutien à plusieurs projets individuels: l'achat d'une remorque mobile d'abattage pour volailles, l'installation de chambres froides à la Boucherie Junod, ainsi que le démarrage de la construction d'une agrodistillerie à Souboz.

ENTREPRISES PARTENAIRES

Trois ans après son lancement, le programme réunit 22 structures, dont neuf ont obtenu leur distinction en 2025 après validation de leur démarche et plan d'action en faveur de la durabilité. Ce dispositif national, lancé localement en 2023, accompagne les entreprises et associations vers des pratiques respectueuses de l'économie de proximité, de la nature et de l'inclusion sociale. Le Parc Chasseral favorise les échanges entre ces représentant-es de la vie et de l'économie locales, valorisant des initiatives concrètes allant de l'agriculture respectueuse du vivant à l'efficacité énergétique des sites de production, en passant par une cuisine locale et de saison.



Les nouvelles entreprises partenaires ont reçu leur distinction des mains du président du Parc, Michel Walther.

LE MOT-CLÉ MOMODU

Le Parc Chasseral a accompagné la commune de Tramelan dans le cadre du projet modèle de mobilité durable, soutenu par SuisseEnergie. Parmi les actions effectuées ou en cours de réalisation, une enquête quantitative, des ateliers participatifs sur le vélo ou l'autopartage et des diagnostics auprès des grands employeurs. Objectif: établir un état des lieux complet de la mobilité locale afin d'aboutir au final à une stratégie globale et à un plan d'actions concret.

LE CHIFFRE

+76%

Les lignes de bus estivales vers le Chasseral ont atteint une fréquentation record en 2025. La ligne au départ de Nods a enregistré 4500 passagers (+76%, lié à une course supplémentaire), tandis que la ligne depuis Saint-Imier a comptabilisé 4100 personnes, soit une progression de 16%. Ces services touristiques, essentiels au tourisme doux, dépendent du soutien de communes et de sponsors privés. Le Parc travaille à leur maintien et à leur optimisation.

ET EN +

Sept producteurs partenaires du Parc Chasseral ont obtenu des médailles pour leurs spécialités au Concours suisse des produits du terroir, à Courtemelon. Le Parc a valorisé l'ensemble des produits labélisés lors de stands de vente et de dégustation au Festival Terroir Suisse, au Marché des parcs à Berne et au Salon des Goûts et Terroirs, à Bulle. Le Parc compte 225 produits labélisés et 25 producteurs, dont un nouveau: le domaine viticole Andrey SA à Ligerz.

SENSIBILISATION & PARTICIPATION

UN TERRITOIRE ANIMÉ PAR SES HABITANT-ES



Enquête de terrain, recherche d'idées, réalisation : les élèves sont partie prenante de la démarche participative.

COURS D'ÉCOLE VIVANTES

Le Parc a commencé à accompagner la Commune de Val-de-Ruz dans la transformation de ses cours d'école. La démarche participative proposée et animée par le Parc a impliqué élèves, enseignants, éducateurs du parascolaire et employés communaux dès sa phase de conception, au collège de Fontainemelon. Usagers et usagers ont réalisé un état des lieux complet via des enquêtes et des interviews avant de dessiner leurs intentions lors d'ateliers pédagogiques. Un jury composé de membres de l'établissement a ensuite sélectionné une variante d'aménagement parmi les propositions d'architectes paysagistes. Ce processus a fédéré les acteurs locaux autour d'un projet commun dont les travaux ont été planifiés pour 2026. Le projet avec la commune de Val-de-Ruz se poursuivra sur plusieurs années. Plusieurs autres projets de ce genre sont en cours à Saint-Imier, Tramelan et Lignières.

ET EN +

Le partenariat avec Evologia s'est poursuivi en 2025 afin de renforcer le rôle du site comme lieu d'éducation à la durabilité et de découverte de la biodiversité. Les parcours autonomes consacrés aux oiseaux, papillons et petites bêtes ont rencontré un vif succès. Au total, 50 groupes représentant 1172 enfants ont exploré le site. L'animation pédagogique dans le verger en permaculture et les ateliers potagers ont accueilli 19 classes (351 élèves), confirmant l'intérêt des écoles pour ces activités.

GRAINES DE CHERCHEURS

Le programme Graines de chercheurs a établi un record d'engagement durant l'année scolaire 2024-2025 avec la participation de 36 classes, dont 7 issues du cercle scolaire de Val-de-Ruz. Ces 763 élèves ont exploré les thématiques du verger, de l'énergie, du paysage ou des hirondelles avant de soumettre des recommandations concrètes pour la biodiversité et l'efficacité énergétique de leurs établissements. Aux Hauts-Geneveys, par exemple, les réflexions ont porté sur les plantations fruitières et la gestion thermique. Aux Geneveys-sur-Coffrane, les autorités communales ont reçu des propositions d'aménagements extérieurs. Ce projet d'éducation à la durabilité, qui a fêté ses 15 ans en 2025, a déjà accompagné 5335 élèves sur le territoire !

LE CHIFFRE 45

Le Parc Chasseral a réuni 45 personnes le 5 juillet à Loveresse pour une initiation à la fauche à la faux en faveur de la biodiversité. Sous la conduite experte de Robert Cattin, Stéphane Cattin et Yanick Galli, les participant-es ont découvert les secrets de ce geste ancestral et les techniques de soin des lames. Une matinée animée qui a transformé l'entretien des herbages en un moment de partage collectif, valorisant une pratique douce qui préserve la flore et la faune.



La découverte « Entre terre et lac », organisée dans le cadre de la Bal(l)ade de Gléresse le 17 août, a rencontré un grand succès.

LE MOT-CLÉ BAL(L)ADES

La 14^e édition de Bal(l)ades... a emmené 1610 curieuses et curieux de patrimoine et de musique à divers endroits du Parc en août. Quelque 360 personnes ont assisté aux parties découvertes. En 2025, Villeret, Gléresse, Saint-Imier, Rondchâtel et Tavannes étaient à l'honneur avec des thématiques très variées abordant les poissons du lac de Biemme, les forêts d'un district franc fédéral ou la visite de la Fondation Digger. Côté musical, riche programme également avec des œuvres de Gesualdo ou Rachmaninov et la présence d'artistes renommés tels Vincent Peirani et Roger Muraro.

ET EN +

Les sorties guidées du Parc ont réuni plus de 310 participant-es autour de thèmes nature (rando et cuisine de plantes sauvages), géologique (Météorite du Twannberg) ou artistique (peinture de la forêt). La Marche des Philosophes, spectacle itinérant d'une dizaine de jours à travers le Parc animé par l'artiste Benoît Vivien, a réjoui à elle seule quelque 200 participant-es. La Savurando du Parc a enregistré de son côté une bonne participation, avec 199 participant-es (141 en 2024).

RECHERCHE & INNOVATION

UNE RECHERCHE POUR DES ACTIONS BIEN CIBLÉES



La démarche « Objectif Chasseral », lancée en 2025, vise à mieux accueillir, préserver et gérer ce site emblématique.

OBJECTIF CHASSERAL

Pilotée par le Parc, sous l'égide de la Fondation Grand Chasseral et en partenariat avec Jura bernois.Bienne et Grand Chasseral Tourisme, la démarche « Objectif Chasseral » a été lancée en 2025 avec pour mission de préserver ce site d'importance régionale au succès croissant. Une vaste démarche participative a été menée pour réfléchir à l'avenir du massif, marquée par l'exposition « Chasseral - Vues de loin », organisée dans onze métairies. Huit événements ont réuni plus de 320 personnes, et une centaine de témoignages ont été collectés via différents supports. Ces échanges qualitatifs ont confirmé des attentes pressenties: un fort attachement identitaire au lieu, la volonté d'un tourisme doux respectueux de la qualité naturelle et paysagère du lieu, un besoin de renforcer les offres de transports publics et la nécessité d'améliorer les infrastructures d'accueil existantes.

Les bases d'une gouvernance régionale ont été posées grâce à des rencontres entre les communes, avec les institutions ou avec des prestataires. De premières mesures ont été réalisées notamment le renouvellement du financement de la ligne de bus depuis Saint-Imier, l'amorce de discussions sur la gestion de la route, le soutien à la restauration du sentier de la Combe-Grède suite aux intempéries estivales et la restauration démonstrative d'un mur en pierres sèches. D'autres actions récurrentes ont été poursuivies en 2025, comme le balisage des pistes de ski de randonnée et des mesures en faveur de la biodiversité en forêt. Le projet se poursuivra jusqu'en 2027.

ET EN +

La Journée nationale d'échanges sur les martinets noirs a connu un vif succès fin juin à Sonceboz-Sombeval. La Station ornithologique suisse, BirdLife et le Parc ont réuni plus de 90 participant·es autour de la conservation de ces oiseaux nicheurs. Des experts du monde académique et des représentants communaux et cantonaux ont partagé leurs avancées. Un hommage a été rendu à Roland Egger, pionnier régional. Une excursion a permis de découvrir le projet Nature au village coordonné par le Parc.



Les territoires occupés par l'alouette lulu sont en progression constante depuis 20 ans.

LE MOT-CLÉ RECENSEMENT

Le recensement des oiseaux dans deux secteurs de pâturages boisés des crêtes, zones stratégiques pour les nicheurs au sol, révèle des dynamiques contrastées. L'alouette lulu (photo) a atteint un niveau record avec 33 territoires occupés en 2025, confirmant une progression constante depuis 2006. À l'inverse, les effectifs du pipit des arbres ont chuté après un pic en 2021 pour stagner à une cinquantaine de territoires. Ces évolutions divergentes, difficilement analysables, font l'objet d'un suivi annuel rigoureux.

ET EN +

Le Parc Chasseral a guidé 15 enseignant·es lors du congrès national DialoGéo, qui s'est tenu à Bienne en novembre. Cette excursion bilingue a illustré la gestion historique et actuelle de l'eau à Cormoret, Courtelary et Mont-Crosin. Les participant·es ont étudié la production hydroélectrique, l'entretien des fontaines et la restauration de citernes sur les alpages.

PARTENARIAT & GESTION

UNE ORGANISATION EFFICACE INTÉGRÉE À LA RÉGION



Les nouveaux bureaux du Parc ont été inaugurés officiellement fin août en présence d'une soixantaine de membres et d'invités.

NOUVEAUX LOCAUX

Le Parc a officiellement inauguré ses nouveaux locaux à Saint-Imier lors d'une pénétration de crémaillère qui a réuni 60 partenaires et membres fin août à la Rue Sans-Souci 3. Les discours officiels ont souligné la qualité de la collaboration entre la Commune hôte et l'institution depuis sa création en 2001. Le bâtiment, emblématique et situé juste en face de la gare, est un immeuble classé monument historique qui a bénéficié d'une rénovation minutieuse, préservant son caractère architectural tout en offrant un cadre de travail stimulant à la vingtaine de collaborateurs du Parc. Investis en juin, ces espaces de travail favorisent le déploiement des missions de préservation, de valorisation et de développement durable du Parc, renforçant son rôle central pour l'avenir de la région.

ET EN +

Le Parc a renforcé son pilotage opérationnel par la nomination de deux directrices adjointes pour soutenir la direction. Saralina Thiévent a pris en charge l'organisation et les ressources humaines, Géraldine Guesdon le développement des projets et la médiation territoriale. La réorganisation a permis de mieux définir les fonctions et responsabilités de chaque collaborateur-trice. Cette réforme s'inscrit dans la continuité des changements engagés dès 2021, avec la mise en place d'un comité restreint et la création d'un Conseil consultatif.

ENTRÉES DE COMMUNE

Plus de 90 panneaux routiers bruns ont été installés au printemps aux entrées des 31 communes membres du Parc. Cette signalisation concrétise l'agrandissement du territoire, passé de 23 communes en 2021 à 31 au 1er janvier 2025. Ces nouveaux supports remplacent les anciennes structures en bois vieillissantes. Chaque panneau affiche la mention Commune membre – Parc Chasseral et arbore le logo des Parcs suisses, valorisant ainsi l'appartenance à ce réseau d'excellence couvrant 14,6% du territoire national. L'installation, validée par l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne et par la commune de Val-de-Ruz, a été réalisée par les services de voirie communaux.



Plus de 90 panneaux routiers bruns signalent l'entrée dans les 31 communes membres du parc naturel régional.

LE MOT-CLÉ LIVRE BLANC

Afin de mettre en valeur le travail et la contribution au développement durable des parcs suisses, son organe faîtière a publié un Livre blanc, présenté officiellement en décembre à Berne lors d'une table ronde réunissant auteurs, élus fédéraux, représentants des parcs et médias. Dans cet ouvrage, 11 experts externes aux parcs partagent leurs analyses sur des thèmes clés: nature, paysage, énergie, éducation, agriculture, tourisme ou développement régional. Des témoignages illustrent aussi le quotidien dans les parcs. A consulter sur le site www.parks.swiss/fr.

LE CHIFFRE

8 Huit communes, soit Ligerz, Loveresse, Petit-Val, Rebévelier, Reconvilier, Saicourt, Saules et Tavannes ont rejoint officiellement l'association Parc régional Chasseral le 1er janvier 2025. Cette intégration a fait suite à un scrutin législatif massivement approuvé dans chacune de ces communes en juin 2023. Cet élargissement renforce la durabilité régionale et assure, grâce à Ligerz, une continuité territoriale sur la rive nord du lac de Bièvre, facilitant ainsi la continuité des projets (murs en pierres sèches, prairies, etc.).

ET EN +

Le Comité de l'association a été renouvelé pour la période 2025-2028. Suite à l'élargissement à 31 communes, cet organe compte désormais onze membres, contre neuf auparavant. Sept membres sont issus d'un exécutif d'une commune membre (cinq BE et deux NE). Une des cinq places bernoises est réservée à une commune bilingue ou germanophone. Trois membres au plus sont issus d'organisations partenaires ou nommés pour leur compétence. Le président est élu pour ses compétences. La composition du Comité est à consulter en pages 22-23, dans le PV de l'AG du 19 juin.

PERSPECTIVES 2026



La gouvernance du site du Chasseral va continuer de nourrir les réflexions en 2026.

« OBJECTIF CHASSERAL »

La réflexion autour des thèmes identifiés en 2025 (accès, infrastructures, accueil, usages, sensibilisation) va être approfondie. Une gouvernance adaptée devrait structurer le site à terme. Les priorités 2026 concernent l'amélioration des accès (bus, trafic) et la poursuite des démarches participatives. Au programme : formation des guides, rencontre du Conseil consultatif, marche participative, Bal(l)ades musicales et participation au Challenge Microcité de l'Université de Neuchâtel.

CŒUR DE VILLAGE

Le Parc Chasseral accompagne depuis 2026 les communes de Saint-Imier et d'Orvin dans une démarche « cœur de village », impliquant à chaque fois réflexions en amont et processus participatif. A Saint-Imier, l'objectif est de dessiner, conjointement avec les habitant·e·s et les commerçant·e·s, le visage à moyen terme de la localité en termes d'attractivité commerciale du centre-ville, de cheminements piétonniers et de mobilité en général. Orvin a lancé sa démarche sur deux axes : valorisation du bâti existant et mobilité douce, notamment sur un chemin des écoliers, avec deux groupes de travail.

DES COURS D'ÉCOLE PLUS VIVANTES

Face aux défis climatiques et sociaux, le Parc Chasseral va poursuivre l'accompagnement de la transformation de cours d'école en oasis durables. Une démarche participative qui intègre élèves, enseignants et autorités pour créer des espaces végétalisés, désimperméabilisés et inclusifs. Plusieurs projets vont être poursuivis à Lignières, Saint-Imier, Tramelan et dans le Val-de-Ruz. Un accompagnement a déjà été apporté à Coffrane, Courtelary, La Neuveville, Orvin ou Sonvilier.

PDR « PRODUIRE ET MANGER LOCAL »

Accompagnée par le Parc, l'association du projet « Produire et manger local » entend structurer les circuits courts et intensifier le lien entre les acteurs agricoles et les consommateurs de la région. Dans ce cadre, deux rencontres professionnelles seront consacrées à l'intégration des produits du Grand Chasseral dans les commerces et les restaurants à La Couronne, à Sonceboz. Une exposition de photos illustrant cinq filières de production agricole et le cabanon de vente en bois local développé dans le cadre de ce PDR, seront dévoilés lors de la Fête de la Tête de Moine. Itinérante, l'expo sera ensuite installée à Berne, Sonceboz, Reconvilier et Loveresse.

REMPLACEMENT DE HAIES

La commune d'Evilard-Macolin et le Parc invitent les habitantes et habitants de cette commune à remplacer leurs haies de laurier-cerise, bambou ou thuya, toutes des espèces envahissantes. A la place, des espèces locales : viornes, cornouillers et autres sureaux bénéfiques pour les oiseaux, insectes et petits animaux. Des aides financières sont proposées pour faciliter cette transition enrichissant la biodiversité des jardins.

DU NEUF À EVOLOGIA

À Evologia, l'espace situé sous le hangar à copeaux communal marquera une étape importante en 2026 avec l'inauguration des nouveaux locaux de D/CLIC Terroirs. La Boucherie Schneider y installera son atelier de transformation et un espace d'accueil servira de vitrine pour les partenaires du site. Il mettra en valeur les produits du terroir, du PDR Val-de-Ruz ainsi que les créations des ateliers d'Evologia et certaines spécialités de la boucherie. De plus, l'accès à la Fleur Boréale sera adapté aux personnes à mobilité réduite et intégré dans l'application Ginto.

DÉPENSES	Budget 2026 *	Comptes 2025 *	Budget 2025 *	Comptes 2024 *
TOTAL	3'606'000	3'073'427	3'190'000	3'024'242
A Espèces & Habitats	437'000 12%	395'576 13%	446'000 14%	212'751 7%
A1 Forêts riches en espèces	156'000 4%	205'043 7%	147'500 5%	
A2 Biodiversité des pâturages et des champs	163'000 5%	132'766 4%	199'500 6%	
A3 Nature au village	93'000 3%	51'538 2%	74'500 2%	
A4 Néophytes envahissantes	25'000 1%	6'230 0%	24'500 1%	
b Patrimoine & Paysages	1'014'000 28%	504'861 16%	733'500 23%	694'568 23%
B1 Paysage et patrimoine au village	464'000 13%	284'649 9%	288'500 9%	
B2 Culture du bâti et du paysage	66'000 2%	57'828 2%	116'000 4%	
B3 Paysage et patrimoine rural	147'000 4%	72'259 2%	77'500 2%	
B4 Rive gauche du lac de Bienne	337'000 9%	90'124 3%	251'500 8%	
C Territoire & Transition	719'000 20%	722'554 24%	551'500 17%	636'015 21%
C1 Climat	121'000 3%	74'933 2%	44'500 1%	
C2+C4 Transition + Economie de proximité	197'000 5%	143'748 5%	199'500 6%	
C3 Tourisme durable	401'000 11%	503'872 16%	307'500 10%	
D Sensibilisation & Participation	605'000 17%	636'659 21%	620'000 19%	734'168 24%
D1+D2 Ecoles du Parc + Animations pour enfants	241'000 7%	283'056 9%	279'500 9%	
D3 Mediation territoriale	171'000 5%	189'448 6%	150'500 5%	
D4 Communication	193'000 5%	164'155 5%	190'000 6%	
E Recherche & Innovation	92'000 3%	45'933 1%	77'500 2%	127'135 4%
E1 Monitoring et suivi d'espèces	56'000 2%	23'470 1%	36'000 1%	
E2 Universités et Hautes écoles	36'000 1%	22'462 1%	41'500 1%	
F Partenariat & Gestion	739'000 20%	767'844 25%	761'500 24%	619'606 20%
F1 Partenariats	97'000 3%	92'873 3%	103'500 3%	
F2 Gestion	616'000 17%	654'582 21%	631'000 20%	
F3 Evaluation et planification	26'000 1%	20'389 1%	27'000 1%	

* % par rapport au total des activités
Tous les montants sont en CHF

RESSOURCES	Budget 2026 *	Comptes 2025 *	Budget 2025 *	Comptes 2024 *
TOTAL RESSOURCES	3'580'000	3'125'479	3'201'500	3'043'360
Confédération «Parcs»	1'060'000 30%	1'060'750 34%	1'061'000 33%	1'090'300 36%
Confédération «Autres» ^a	192'000 5%	97'934 3%	134'000 4%	82'938 3%
Canton BE «Parcs»	550'000 15%	550'000 18%	550'000 17%	423'000 14%
Canton BE «Autres» ^b	283'000 8%	190'340 6%	228'000 7%	200'743 7%
Canton NE «Parcs»	210'000 6%	210'000 7%	210'000 7%	203'000 7%
Canton NE «Autres»	8'000 0%	1'308 0%	48'000 1%	20'535 1%
Parc : ressources locales et de tiers **	1'277'000 36%	1'015'147 32%	970'500 30%	1'022'843 34%
Ressources - dépenses de projets	-26'000 -1%	52'052 2%	11'500 0%	19'118 1%
Ressources - charges financières	0 0%	-2'050 0%	0 0%	-2'211 0%
Ressources - charges extraordinaires ^c	0 0%	-4'636 0%	0 0%	4'940 0%
RESSOURCES - DÉPENSES	-26'000 -1%	45'367 1%	11'500 0%	21'847 1%

* % par rapport au total des ressources

** Détail des ressources locales et de tiers, voir page suivante

Origine des ressources pour l'année 2025

^a Office fédéral de l'environnement, Office fédéral de l'agriculture, Office fédéral des routes (OFROU)

^b Office des forêts (BE), Office de l'agriculture et de la nature (BE), Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (BE)

^c Office cantonal du patrimoine bâti et immatériel (OCPI)

^d régularisation comptable des charges ou produits d'années précédentes

PARC : RESSOURCES LOCALES ET DE TIERS	Budget 2026 *	Comptes 2025 *	Budget 2025 *	Comptes 2024 *
TOTAL	1'277'000 36%	1'015'147 32%	970'500 30%	1'022'843 34%
Total Parc «financier»	1'271'000 36%	1'004'947 32%	964'000 30%	1'022'843 34%
Communes et membres	253'000 7%	267'270 9%	275'500 9%	235'933 8%
Soutiens affectés sur projets ^a	774'000 22%	597'136 19%	488'000 15%	683'471 22%
Financement par les bénéficiaires ^b	182'000 5%	65'102 2%	168'500 5%	42'948 1%
Ventes, recettes et dédommagements	62'000 2%	75'439 2%	32'000 1%	60'492 2%
Total Parc «contribution matérielle»	6'000 0%	10'200 0%	6'500 0%	0 0%
Comptabilisation de prestations offertes ^c	6'000 0%	10'200 0%	6'500 0%	0 0%

* % par rapport au total des ressources

Origine des ressources pour l'année 2025

^a Fonds suisse pour le paysage, communes sur projet, Station ornithologique de Sempach, Wyss Academy for Nature, Interprofession de la Tête de Moine, Interprofession du Gruyère, Car Postal, CJ Chemins de fer du Jura, Bus Alpin SAB, Ciments Vigier SA, Réseau des parcs suisses (Innotour), HEP Bejune, Fachhochschule FHNW, Espace découverte Energie, Association du PDR «Produire & manger local», APO - Association des parkings d'Orvin, BCBE, Radio Canal 3 SA, TeleBiellingue SA, Suisse Rando, fondation Sandoz, fondation Gelbert, fondation Hans Wilsdorf

^b propriétaires fonciers, agriculteurs, privés

^c association Grand Chasseral tourisme

Informations plus détaillées disponibles sur demande

BILAN	Etat au 31.12.2025	Etat au 31.12.2024
Actif	1'346'439	1'468'552
Patrimoine financier	1'329'557	1'466'908
> Disponibilités	840'088	929'624
> Avoirs	136'169	291'954
> Avoirs (membres)	15'090	67'727
> Avoirs (autres)	121'079	224'227
> Placements	0	0
> Actifs transitoires	353'301	245'330
> Patrimoine administratif	16'881	1'644
Passif	1'346'439	1'468'552
Engagements	608'035	836'357
> Engagements	494'685	759'045
> Engagements (membres)	25'128	425'514
> Engagements (autres)	469'558	333'531
> Passifs transitoires	113'349	77'311
Provisions	415'533	354'692
Fortune nette	322'870	277'503

La fiduciaire Soresa SA a effectué la révision des comptes 2025 suivant les normes du contrôle restreint le 18 mars 2026. Elle recommande l'approbation des comptes 2025 par l'assemblée générale.

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU PARC RÉGIONAL CHASSERAL

JEUDI 19 JUIN 2025 À 19H00 À LOVERESSE

Présent-es 68 personnes ont signé les listes de présence
Excusé-es 52 personnes ou institutions excusées

Président Michel Walthert
Prise du PV Annick Marmy

1. SALUTATIONS ET NOMINATION DES SCRUTATEURS

Michel Walthert, président du Parc salue l'assemblée. Le mot de bienvenue de la Commune de Loveresse est lu, la mairesse ayant eu un empêchement. Deux scrutateurs sont nommés : Alain Ducommun et Pierre Mosimann.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 JUIN 2024

Le PV du 20 juin 2024 est accepté; Annick Marmy est remerciée.

3. ADMISSION DES NOUVEAUX MEMBRES / DÉMISSIONS

Le Parc compte actuellement 377 membres (15 démissions et 15 admissions).
L'assemblée admet les 15 nouveaux membres.

4. ORGANISATION DE L'ÉQUIPE ET DE L'ASSOCIATION

- Assemblée générale: formée par les membres du Parc, 1 fois par an
- Organe de révision: contrôle les comptes
- Comité: élu par l'Assemblée générale, 5-7 réunions par an
- Conseil consultatif: composé des représentant-es des communes et des organisations du Parc.
Permet la transmission d'information et la consultation, 2 séances par année
- Equipe opérationnelle: assure développement, suivi et mise en œuvre des projets

L'organigramme du Parc a été mis à jour. Trois personnes font désormais partie de la direction pour assurer le suivi des nombreux projets. Saralina Thiévent et Géraldine Guesdon sont désormais directrices adjointes. L'Assemblée générale n'a ni remarque ni question.

5. ÉLECTION DU COMITÉ EXÉCUTIF POUR 2025-2028

La répartition des sièges est expliquée comme défini dans les statuts du Parc. L'Assemblée générale doit élire le Comité exécutif pour la période 2025-2028.

Les personnes se (re-)présentant :

Guy Bärtschi	Vice-maire d'Evilard-Macolin, nouveau
Elisabeth Contesse	Pro Natura Jura bernois, sortante
Gérard Dessales	Conseiller municipal de Saint-Imier, nouveau
Jean-Michel Hirschi	Fondation Grand Chasseral, nouveau
Anne Pasquiou	Conseillère municipale Plateau de Diesse, nouvelle
Gérard Py	Maire de Cormoret, nouveau
Danièle Rouiller	D/Clic Terroirs, sortante
Salomé Scheidegger	Conseillère municipale de Tavannes, nouvelle
Denis Schleppi	Conseiller communal de Lignières, nouveau
Roby Tschopp	Président 2025 de la commune Val-de-Ruz, sortant Vice-Président

Les 10 personnes présentées sont élues à l'unanimité. Le Président leur souhaite la bienvenue. Les personnes quittant le Comité sont remerciées pour leur engagement. Roby Tschopp, vice-président, reprend la main pour mener le vote du Président. Michel Walthert est réélu à l'unanimité.

6. MUTATIONS AU SEIN DU CONSEIL CONSULTATIF (RATIFICATION)

Les mutations sont constantes et les remplacements réguliers. L'assemblée accepte que les mutations du Conseil consultatif soient désormais validées tacitement.

7. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024 ET PROGRAMME 2025

Présentation du RA 2024 et du programme 2025 au travers de 6 reportages TV. Les reportages sont vigoureusement applaudis. Quelques informations sont données sur les coûts de dépenses sur projet, sans les charges du personnel.

Vision pour l'avenir du site du Chasseral

Une réflexion globale est engagée sur ce site central du Parc Chasseral. Elle s'articule autour de cinq axes: gouvernance, accès, qualité des infrastructures et de l'accueil, cohabitation des usages, communication et sensibilisation.

Un processus participatif débutera à l'automne 2025 (séance de lancement et marches-débats), complété par des études sur la ligne de bus VDR-Saint-Imier et la gestion du stationnement. Une exposition dans 11 métairies sera inaugurée le 21 août.

L'Assemblée générale n'a ni remarque ni question.

8.FINANCES (COMPTES 2024, BUDGET 2025)

Comptes 2024

Les comptes 2024 sont conformes au budget avec un total de CHF 3'024'242.- en charges pour CHF 3'046'089.- de ressources et produits extraordinaires, soit un excédent de CHF 21'847.- affecté aux fonds propres. Le bilan est équilibré à CHF 1'468'552.- Les comptes 2024 ont été révisés selon les normes du contrôle restreint par la fiduciaire Soresa SA, laquelle recommande leur approbation.

L'Assemblée générale n'a ni remarque ni question. Les comptes 2024 sont approuvés.

L'administration - et notamment Anne-Claire Gabus - sont remerciées pour la gestion financière.

Budget 2025

Le budget 2025 prévoit CHF 3'190'000.- de dépenses et CHF 3'201'000.-de ressources avec un résultat positif de CHF 11'500.-.

Les mesures d'économie en discussion au niveau de la Confédération contiennent un volet d'économie qui pourrait affecter les Parcs à partir de 2027.

L'Assemblée générale n'a ni remarque ni question. Le budget 2025 est approuvé.

9. LE MOT DU PRÉSIDENT

Michel Walthert remercie l'Assemblée pour sa réélection et revient sur l'agrandissement du Parc avec 8 nouvelles communes ainsi que la réorganisation interne. Les directrices adjointes, Saralina Thiévent et Géraldine Guesdon, renforceront le rôle d'interlocutrices du Parc auprès des communes, alors qu'un travail reste à faire pour clarifier son rôle régional.

Des nouveaux locaux, adaptés à la taille de l'équipe, seront inaugurés le 26 août. Il souligne enfin le défi de la marque «Grand Chasseral» et adresse ses remerciements à l'ensemble des équipes, instances et partenaires.

10.DIVERS

Remerciements et applaudissements pour le président.

- Question des cabanons en bois, beaucoup d'énergie et de temps ont été investis et on en entend plus parler. Qu'en est-il? Le projet de cabanon se développe dans le cadre du PDR, un prototype va être construit à Loveresse, une autre réalisation est prévue à Petit-Val.
- Val-de-Ruz: Félicitations pour la gouvernance de l'association Parc Chasseral, et remerciements pour la clarification du positionnement par rapport à la marque Grand Chasseral ainsi que pour le soutien important à la recherche de fonds nécessaires à la réalisation des projets.

Le président remercie et salue l'Assemblée, qui est levée à 20h40.

Toute personne peut devenir membre de l'association Parc régional Chasseral (CHF 50.- par an). Il suffit de s'inscrire en ligne, par e-mail (info@parcchasseral.ch) ou par téléphone +41 (0)32 942 39 49.

Les nouveaux membres qui s'inscrivent en 2026 reçoivent un bon « Terroir du Chasseral » de CHF 20.- à faire valoir dans l'une des métairies respectant la charte « Bonne adresse » ou « Partenaire du terroir », ainsi qu'un guide nature pratique et instructif des éditions La Salamandre.



Chasseral

www.parcchasseral.ch

ASSOCIATION Parc régional Chasseral
Rue Sans-Souci 3 | CP 219 | CH – 2610 St-Imier
T + 41 (0)32 942 39 49 | info@parcchasseral.ch
www.parcchasseral.ch